

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 08 avril 2021 à 18h15

Le Conseil Municipal s'est réuni le 08 avril 2021 à 18 h 15 salle polyvalente sous la présidence de M. Christian Cogniard, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, Absents excusés : Mme Angèle Gabreau (pouvoir à Mr le maire), Mme Christelle Bouillon (pouvoir à Mr Patrick Dié) et Mr Laurent Boutry (pouvoir à Mr Bruno Rochon). Absent : Mr Jérôme Chocardelle.

Secrétaire de séance : Mr Die Patrick.

1) APPROBATION

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 février 2021 est adopté à l'unanimité.

2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Mr le Maire fait part des réunions et manifestations diverses intervenues depuis la dernière réunion du conseil :

- 27/02 : Conseil communautaire CCPR (BP 2021).
- 05/03 : Commission communale des Impôts Directs.
- 06/03 : Fleurissement des tombes L Quiot et L Gabreau.
- 09/03 : Signature compromis de vente immeuble A Meunier.
- 09/03 : Réunion maire /adjoints.
- 11/03 : Réunion FDEA pour les raccordements de Mr Pierre Malterre Chemin Abbé Baudoin et de la caserne SP zone artisanale.
- 11/03 : Rencontre du maire avec le nouveau président du ball trapp.
- 12/03 : Réunion Association Fonçière. (Réfection du chemin du Plateau)
- 19/03 : Commission des finances (prépa BP 2021) avec la présence de Mme Toury.
- 23/03 : CA de la MARPA.
- 24/03 : Réunion avec le responsable du service technique et l'adjoint aux travaux.
- 25/03 : CA du collège de la Retourne.
- 25/03 : Réunion avec Axians Cables : projet d'une « artère fibre » de Reims à Metz.
- 27/03 : Conseil communautaire CCPR.
- 02/04 : 1^{ère} Séance de vaccination Covid dans la salle polyvalente
- 05/04 : Réunion aux écoles primaires et au collège (nuisances des corbeaux).

Travaux en cours : (Patrick Dié)

- Mairie reprise de travaux par les entreprises avant réception.
- Nettoyage des locaux prévu le jeudi 15/04 et le vendredi 16/04.
- Point sur les activités en cours du service technique
- Prochaine réunion de la commission le jeudi 29 avril à 18h30.

Fêtes/ cérémonies/ Sports/Associations (Bruno Rochon)

- Pas de cérémonies prévues à ce jour.
- Préparation de la venue de Quimper : le CM propose le week end de la Pentecôte 2022

Cadre de vie/environnement/ communication : (Alexandra Clément)

- Point sur la signalétique en cours d'installation, mise en place de nouvelles urnes au colombarium.
- Prochaine réunion de la commission le jeudi 22 avril à 18h30.

CCAS : (Géraldine Guillet)

- Demande d'une famille en difficulté pour régler la redevance télé, le conseil donne son accord à l'unanimité.

3) VOTE DES TAUX D IMPOSITION 2021.

- Le conseil vote à l'unanimité l'augmentation de 5,07% des taux d'imposition de la taxe sur le foncière bâti (taux 33,99064863) et sur le foncier non bâti (taux 10,50715568).

4) COMPTES ADMINISTRATIFS 2020.

- Le conseil vote à l'unanimité les comptes administratifs 2020.

Comptes Administratifs 2020			
Budgets	Fonctionnement	Investissement	
<u>Commune</u>			
Dépenses	586308,44	719431,47	
Recettes	630670,49	690072,87	
Resultats	44362,05	-29358,60	15003,45
<u>Assainissement</u>			
Dépenses	122932,16	39213,80	
Recettes	127639,54	82462,65	
Resultats	4707,38	43248,85	47956,23
<u>Pôle Santé</u>			
Dépenses	25896,17	81202,96	
Recettes	75868,19	42634,48	
Resultats	49972,02	-38568,48	11403,54

5) BUDGETS PRIMITIFS 2021.

- Le conseil vote à l'unanimité les budgets primitifs 2021.

Budgets primitifs 2021			
Budget	Fonctionnement	Investissement	
<u>Commune</u>			
Dépenses	615873	649 050	
Recettes	615873	783 149	
<u>Assainissement</u>			
Dépenses	143346	92103	
Recettes	143346	92103	
<u>Pôle Santé</u>			
Dépenses	68685	78162	
Recettes	68685	78162	

7) DELIBERATIONS DIVERSES :

- Acquisition de matériel signalétique et sécurité, accord du CM pour 4038,82 € TTC
- Extension du colombarium. : le conseil fait le choix d'un bloc de 8 urnes pour un montant TTC de 6027,20 €
- Acquisition de matériel pour les bureaux de la mairie : en cours de négociation. Le conseil donne son accord pour compléter en sièges, chaises, rails pour archives... l'offre présentée d'Arts et Bois dans la limite de la ligne budgétaire prévue.
- Enrobé devant la mairie : accord du CM après avoir redéfini précisément la surface à couvrir par la Sté Sogéci (environ 60m2)
- Le conseil municipal prend acte et accepte le contrat de maintenance de l'ascenseur de la mairie proposé par la Sté A2A
- Le CM fixe à compter du 1^{er} mai le droit de branchement au réseau d'assainissement à 1.650 euros.

8) Réseau de lecture publique de la CCPR

Le maire rappelle l'intérêt pour la commune et notre bibliothèque municipale d'adhérer au réseau de lecture publique proposé par la CCPR : animations, formation des agents ou des bénévoles, navettes plus fréquentes, support unique informatique pour la gestion collective des bibliothèques dans le territoire rethélois, cotisation unique de 10 € par lecteur (gratuit pour les enfants), etc. Le conseil municipal donne son accord pour adhérer au réseau de lecture publique de la CCPR et donne pouvoir au maire pour signer la convention.

9) Questions diverses.

- Le maire informe qu'il attend toujours, malgré ses nombreuses relances, la réponse de la CCPR concernant les modalités et conditions d'occupation par cette dernière d'une partie des locaux de la nouvelle mairie.
- Voitures ventouses : dossier toujours en attente de l'exécution, instruite par la gendarmerie, de l'enlèvement par la fourrière des deux véhicules à la Foire aux Bois
- Régularisation foncière des 3 ventes de terrains (Simon F, Allart JP, Neurhausen) par maître ROUSSEL : malgré relances, dossiers toujours en attente, ils devraient être régularisés la semaine prochaine. (?)
- Concession Jany MICHEL, procédure en cours
- Devenir des locaux libérés par la CCPR au groupe St-Exupéry : fera l'objet d'une prochaine réflexion par le conseil municipal (location, maison des associations, ...).
- Brulage des végétaux, rappel de l'interdiction de faire du feu.
- Salle Louis QUIOT la jeunesse devrait récupérer les locaux à condition que celle-ci se reconstitue.
- Une nouvelle procédure pour déclarer les pannes d'éclairage public est mise en place par la FDEA : responsables délégués aux éventuelles déclarations : JC Laclaire et Alexandra Clément.
- Réflexion du maire au sujet des mesures et consignes préfectorales en cette période de Covid concernant l'utilisation des équipements sportifs extérieurs de la commune pas toujours respectée par les jeunes.
- Le règlement intérieur du city-park sera joint au prochain Junivil'info et affiché sur place.

La séance est levée à 22 h 00.